AGIR HANDICAP

Thématique : Accès aux droits
Dernière mise à jour : 13/02/2026
Fiche en ligne : https://annuaire.autismeinfoservice.fr/acces-aux-droits/agir-handicap

Coordonnées

Adresse
Association Droit Pluriel

Téléphone
09 80 80 01 49

Email
agir@droitpluriel.fr

Site web
https://droitpluriel.fr/agir/

Informations de la fiche

Zone concernée
- Toute la France

Informations complémentaires
Pour les personnes en situation de handicap ou aidant avec un problème de droit :

Une permanence juridique gratuite et 100 % accessible mise à disposition par l'association Droit Pluriel.

Une équipe de juristes et d'avocats se mobilise sur tout le territoire afin de conseiller par téléphone, par écrit ou en langue des signes.

Appel web possible via le site internet.
Messagerie LSF pour les personnes sourdes : messagerie vidéo (sur le site internet).

Contacter la plateforme par :

un message téléphonique ;
un mail ;
si vous êtes sourds : vous pouvez envoyer un message vidéo LSF.

Vous précisez le moyen de vous recontacter. Les juristes et avocats étudient votre situation.

Ils peuvent vous répondre par mail ou vous proposer un rendez-vous pour une consultation téléphonique gratuite avec un avocat de 30 minutes maximum.

À noter : si vous êtes sourd, la consultation se fait en LSF.